

Séance du conseil municipal de Géronce du 18 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux et le dix-huit janvier à 19 heures 00, le Conseil Municipal de GÉRONCE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur CONTOU-CARRÈRE Michel, Maire

ÉTAIENT PRÉSENTS : Michel CONTOU-CARRÈRE, Jérôme PALAS, Joëlle AGRAZ, Frédéric DUFAU, Jean-Pascal ADAM, Yvette BAGOLLE, Michel LANNERETONNE,

ÉTAIENT ABSENTS : Cathy ILLANDE, Daniel AMESTOY, Didier BORDES, Cathy HAGET

Secrétaire de séance : Joëlle AGRAZ

Date de la convocation : 12/01/2022

Date d'affichage : 19/01/2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 7

Le procès-verbal de la séance du 20/12/2021 est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération 1/2

N°18012022/001 : Demande de subventions pour l'aménagement d'une aire de jeux sur la place Lasserre à Géronce
--

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le projet d'aménagement d'une aire de jeux sur la place Lasserre a été estimé à 73 496.85€ HT. Ce montant comprend la fourniture et la pose des structures, la fourniture et la pose d'une clôture ainsi que l'aménagement du sol (dalle coulé en sol souple autour des structures et reprise du sable au-delà).

Il convient maintenant de solliciter de l'Etat, du Département et de tout autre partenaire institutionnel le maximum de subventions possibles pour cette opération.

Le Conseil municipal, après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter les subventions de l'Etat via la Dotation d'Équipement des territoires Ruraux, du Département et de tout autre partenaire institutionnel pour cette opération.

PRECISE que le financement de cette opération pourrait être réalisé en complément sur fonds libres.

Délibération 2/2

N°18012022/002 : Finances – Décision modificative n°1 budget annexe lotissement Le Camp Romain

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget annexe du lotissement Le Camp Romain,

Considérant que les crédits prévus sur le budget 2021 au c/6522 sont insuffisants,

Le Conseil Municipal après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative suivante du budget annexe lotissement le Camp Romain pour l'exercice 2021

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) -	Montant	Article (Chap.)-	Montant
605 (11) : Achats de matériel...	- 20 000.00	7015 (70)	36 668.00
6522 (65) : revers. de l'exc	56 668.00		
Total Dépenses	36 668.00	Total Recettes	36 668.00

Plus aucune question n'étant soulevée la séance est levée à 19h50

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La séance a fait l'objet de deux (2) délibérations ainsi numérotées :

N°18012022/001 : Demande de subventions pour l'aménagement d'une aire de jeux sur la place Lasserre à Géronce

N°18012022/002 : Finances – Décision modificative n°1 budget annexe lotissement Le Camp Romain